

INAUGURATION DE LA MAISON DE L'ECO-MOBILITE

Madame la Présidente, chère Valérie,
Mesdames et messieurs les maires,
Mesdames, messieurs, chers amis,

Je dois d'abord vous présenter les excuses de notre Sous-Préfet qui est retenu à Rambouillet par deux manifestations, l'une pour la chasse, et l'autre contre la chasse.

Un an après la signature d'un nouveau contrat avec le Conseil régional d'Île de France et l'Etat, nous voici réunis pour inaugurer la Maison de l'Ecomobilité qui témoigne de notre volonté commune d'agir au service d'un développement durable.

Dès le début des années 2000, des élus du Parc, déjà préoccupés de ce qu'on n'appelait pas encore les mobilités douces, se sont interrogés sur l'utilisation de la « Maison du garde barrière » à Saint Rémy-les-Chevreuse, porte d'entrée dans le Parc naturel régional de la haute vallée de Chevreuse.

La vision d'un lieu associant services de transport et information du public a progressivement fait son chemin avec un double objectif : faciliter les déplacements quotidiens domicile - travail et développer de nouvelles formes de tourisme avec la location de vélos pour les visiteurs curieux de découvrir les richesses naturelles et culturelles de notre Parc à 26 km – à vol d'oiseau – de la Tour Eiffel.

Au terminus du RER B, à 45 minutes du centre de Paris, la situation était idéale et les concepteurs du projet ne s'y sont pas trompés ; le projet de la Maison du tourisme et de l'écomobilité a pu compter sur l'appui déterminant de la Région Île-de-France qui a investi plus de 450 000 € dans cette opération, sur l'engagement de la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, sur les Départements des Yvelines et de l'Essonne tant dans ce projet que dans le développement de liaisons cyclables ainsi que sur le concours de la RATP, propriétaire du site.

La contribution de l'Etat, au travers de ses dispositifs pour une croissance verte, a permis de compléter l'installation avec de petits véhicules électriques et un garage à vélo sécurisé.

Les efforts conjugués de tous ces partenaires ont rendu possible la réalisation d'un équipement exemplaire, tant pour lui-même que par les services qu'il offrira dès le mois d'avril. Et je tiens à remercier chacun de ces partenaires chaleureusement ; au-delà de leur contribution, ils ont soutenu le Parc dans toutes les étapes de la réalisation et l'ont accompagné avec discrétion et efficacité ; de ce point de vue, je salue l'équipe municipale de Saint-Rémy et les services techniques qui ont apporté un concours sans faille. J'associe à ces remerciements les entreprises qui ont su trouver les solutions au fur et à mesure de l'avancée des travaux et démontrer leur savoir-faire. Et je tiens à associer pleinement dans mes remerciements l'équipe du Parc qui a œuvré au long cours pour l'achèvement de cette réalisation.

La Maison de l'Ecomobilité est en droite ligne des politiques touristiques régionales dont témoigne le lancement récent de l'appli « *Balades Parcs naturels d'Île-de-France* ». Le développement de circuits de randonnées et de voies douces avec les départements de l'Essonne et des Yvelines et les intercommunalités offre d'ores et déjà un réseau dense et largement plébiscité par le public. Ce développement se poursuit et s'inscrit notamment dans de vastes aménagements concertés comme la Véloscénie, 450 Kms d'itinéraire vélo de Paris au Mont-Saint-Michel.

Cette maison a la particularité d'associer un office de tourisme et une entreprise.

Le choix de confier le volet mobilité à une entreprise dans le cadre d'une Délégation de service public est aussi l'illustration de l'engagement du Parc pour le développement économique de son territoire. La société HVC-Mobilité prend dès aujourd'hui la direction de la location et de la vente de vélos et de vélos à assistance électrique. Ce spécialiste a souhaité s'engager dans ce défi, inaugurer de nouveaux services de mobilités aux portes du Parc.

L'office du patrimoine culturel et naturel de Saint-Rémy-lès-Chevreuse pilotera et animera le volet touristique d'information de tous les publics.

Doté d'un équipement neuf, l'un et l'autre, de façon complémentaire, seront les moteurs du développement de l'activité touristique et commerciale, avec toute la réussite que nous leur souhaitons.

L'interopérabilité avec le Pass-navigo pour l'accès au garage à vélo sécurisé que nous souhaitons développer avec IdFM serait un atout supplémentaire pour les usagers de l'équipement et j'espère, madame la présidente, que cette fonctionnalité verra bientôt le jour.

1 an après la signature d'un nouveau contrat de Parc avec l'Etat et la Région, le Parc s'est aussi engagé résolument dans le développement des mobilités alternatives à la voiture, au premier rang desquelles le déploiement de solutions de TAD - transports à la demande.

Avec le concours indispensable d'Île de France Mobilités et d'un grand opérateur de transports agile et réactif, le Parc et les communautés de communes volontaires sont prêts à lancer une expérimentation pilote pour offrir un service de transport souple, adapté et économe en territoire rural.

Les Parcs ont une mission d'expérimentation, nous y sommes prêts, madame la Présidente, si le Conseil régional et Île de France Mobilités nous accompagnent.

Autre défi, la réduction de l'empreinte carbone du territoire et le développement des énergies renouvelables. Grâce au soutien régional, le Parc soutient le développement du photovoltaïque pour les particuliers avec un cadastre solaire perfectionné qui sera mis en ligne à l'automne, avec les collectivités et les professionnels pour des projets d'installation importants, avec les communes enfin pour le développement de centrales villageoise sur un modèle coopératif afin d'associer le plus largement possible les habitants à des projets collectifs.

Vous devez vous interroger sur le nom de « L'Aiguillage » donné à cette maison. Il est en fait le résultat d'une concertation lancée sur Facebook dont les résultats ont motivé ce choix par le Comité syndical. Cette démarche de concertation, nous la poursuivons dans tous les domaines d'intervention du Parc ; en matière de transport, je veux ici remercier les associations qui contribuent aux réflexions engagées et apportent leur savoir faire et leur expérience.

Puisque nous sommes à Saint-Rémy -lès-Chevreuse, je tiens à rappeler que ces nouveaux domaines d'action s'ajoutent aux missions premières du Parc comme la protection et la mise en valeur des espaces naturels. A quelques centaines de mètres d'ici, dans la réserve naturelle régionale, l'Yvette va retrouver son lit naturel d'ici la fin de l'année pour rétablir la continuité écologique de la rivière, créer ainsi un espace d'expansion des eaux lors des crues et développer la biodiversité.

Bien d'autres chantiers nous attendent cette année, au premier rang desquels le déménagement du siège du Parc car, sauf contrordre, les projets du Département des Yvelines pour le Château de la Madeleine nous contraignent

à libérer ce site historique. Après un recensement des possibilités, la ferme de Beaurain au Mesnil-Saint-Denis s'est imposée comme un site privilégié. Une étude des coûts d'une installation dans ce lieu est en cours et des arbitrages seront nécessaires dans les semaines qui viennent, je dis bien les semaines, pour assurer la continuité de l'action du Parc.

Sous le soleil, la maison du tourisme et de l'écomobilité ouvre ses portes sous les meilleurs auspices alors que les touristes reviennent plus nombreux avec le printemps et que s'enrichit l'offre touristique avec la réouverture au public ce week-end du château de Dampierre.

Cette réalisation est le témoin de la vivacité d'un territoire profondément engagé dans la modernité au service du développement durable, qui sait garder son identité et la partager.

Je vous remercie.